

IMAGINONS ENSEMBLE LE CŒUR DE MAGUDAS !

Réaménagement de l'avenue de Martignas et de la place Georges Blanc

Réunion publique - 24 septembre 2026

VILLE DE SAINT-MÉDARD EN-JALLES

BORDEAUX MÉTROPOLE

MOT D'INTRODUCTION

Stéphane DELPEYRAT-VINCENT
Maire de Saint-Médard-en-Jalles

L’avenue de la Martignas et la place Georges Blanc : des espaces à réaménager à l’horizon 2028







Objectifs et déroulé de la réunion publique



Expliquer le projet et les ambitions d’aménagement

(40 min)



Présenter les modalités de concertation

(15 min)



Echanger, recueillir vos interrogations et contributions

(45 min)

Avec nous ce soir

Bordeaux Métropole

Aline VILLAUME
Cheffe de projet

Eric LE BRAS
chargé d'opérations

Eric FALGERE
Chef du centre Projets

Loélia CASTAINGS
Chargée de participation citoyenne

Saint Médard en Jalles

Claude JOUSSAUME
élu à l'urbanisme et aux travaux

Cécile MARENZONI
élue à la participation citoyenne

Marie Dominique CANOUET
élue à la transition

Francoise FIZE
élue de quartier

Et vous ?

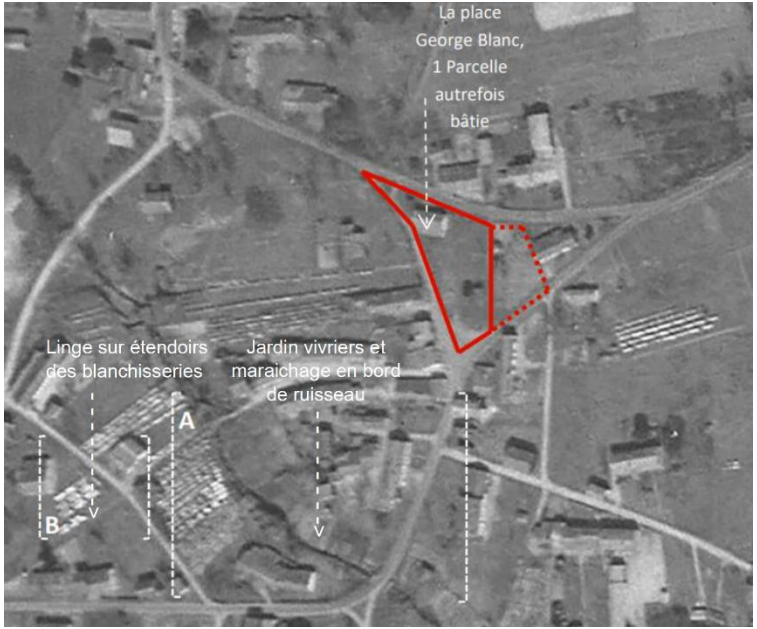




Le contexte du projet

Pourquoi initier un projet ?

Le quartier de Magudas d'hier à aujourd'hui



Un ancien quartier de blanchissage et d'agriculture

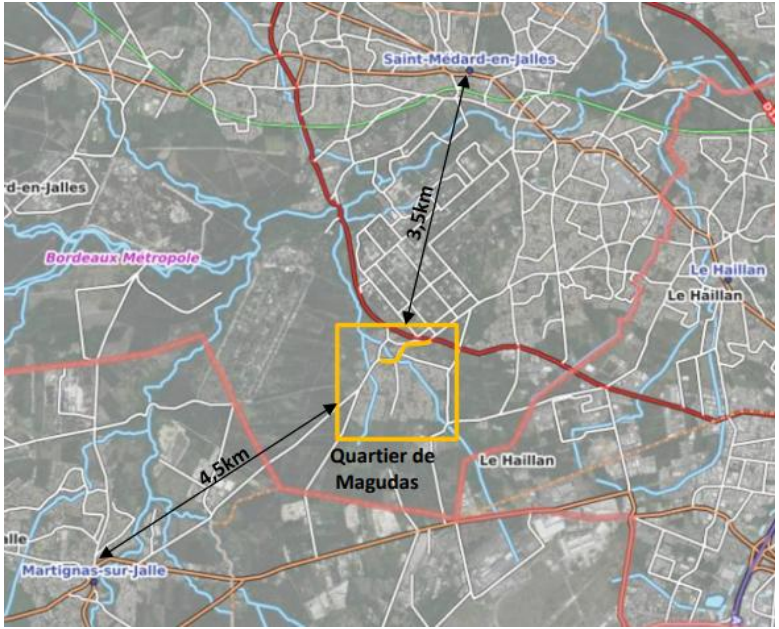


La place Georges Blanc et le ruisseau de Magudas au cœur du quartier

Le quartier de Magudas d’hier à aujourd’hui



Un quartier de proximité avec commerces, équipements, écoles et espaces de loisirs



Des connexions contraintes avec le reste de la commune

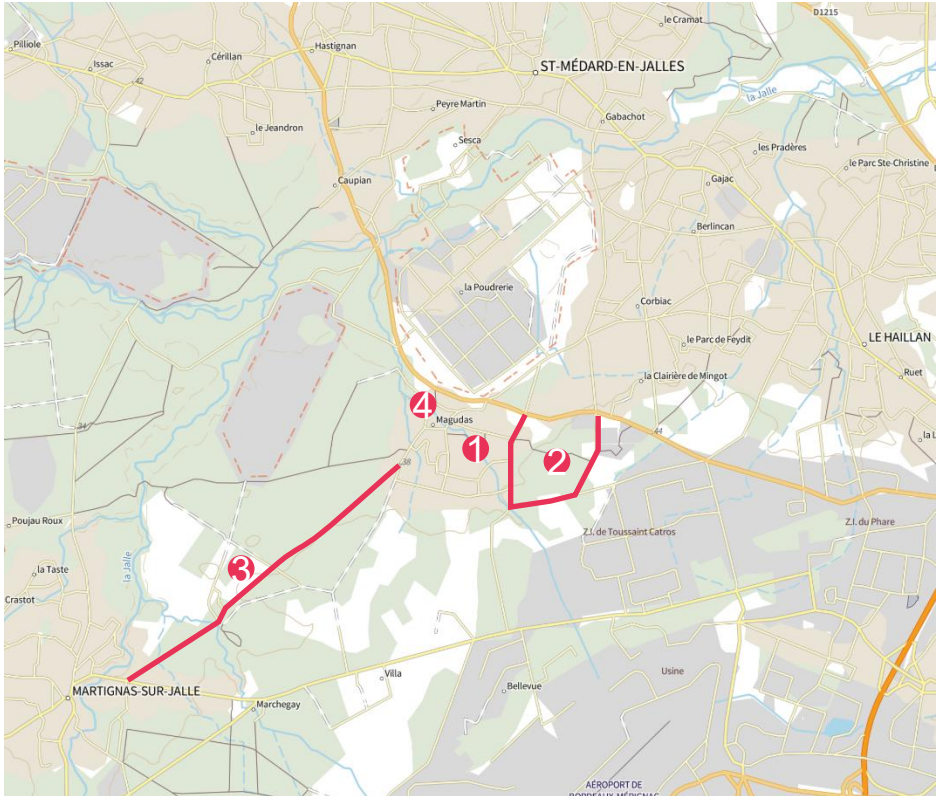
Dans Magudas et à proximité du quartier : des projets engagés pour améliorer les mobilités

1. **Réaménagement des espaces publics du quartier des Sablons** (travaux en 2027)

2. **Aménagement des avenues Mazeau, Touban et Pagnot** (travaux à l'horizon 2028-2029)

3. **Création d'une voie verte sur l'avenue Leclerc à Martignas-sur-Jalle** (en réflexion)

4. **Création d'une traversée verte de Magudas avec un cheminement de promenade le long du ruisseau du Magudas** (en réflexion).



Le périmètre du projet : l’avenue de Martignas et la place Georges Blanc



Assurer des déplacements cyclables continus, sécurisés et confortables



Voie verte au sud
de l’avenue de Martignas



Absence d’aménagement cyclable
sur le périmètre du projet



Aménagement cyclable
sur l’avenue Gay Lussac

Améliorer le confort des piétons



Des trottoirs étroits et encombrés



Un accès au jardin de poche et un ruisseau peu valorisés



Peu de végétation

Créer un espace plus apaisé sur l’avenue



9 000 à 12 000 véhicules par jour



1 ligne de bus (ligne 71)
et 1 ligne scolaire (ligne 14)



De nombreux poids-lourds et convois exceptionnels

Conforter un lieu de vie de quartier sur la place



Des commerces de proximité



Un aménagement centré sur le stationnement



Des usages juxtaposés (boulodrome, stationnement, terrasse)

Les objectifs du projet

Assurer un **aménagement confortable piéton et cyclable** entre l'avenue de Martignas et l'avenue Gay Lussac.

Maîtriser les vitesses de circulation des véhicules tout en **assurant la desserte bus du quartier.**

Réaménager la place Georges Blanc pour en faire un lieu de vie du quartier.



Le projet

Les intentions d’aménagement

Deux grands principes d’aménagement

1. **Aménager une voie verte** sur l’avenue de Martignas

2. **Repenser la place Georges Blanc** avec de nouveaux usages.

1 L’aménagement d’une voie verte

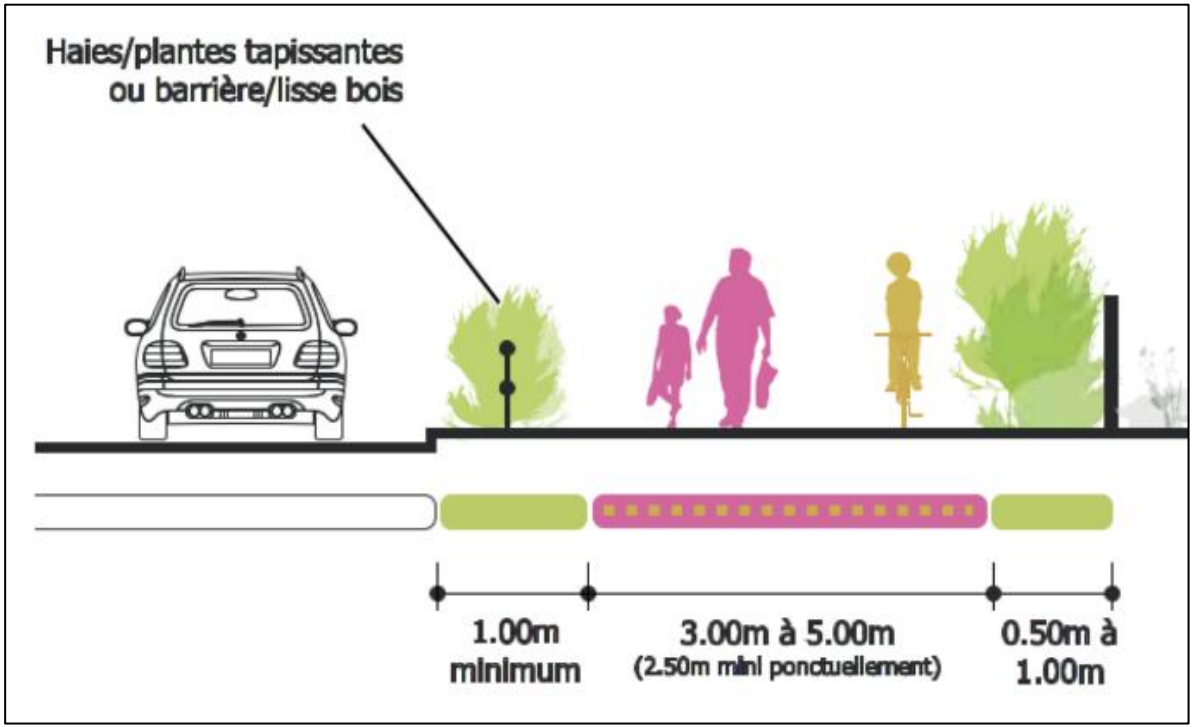


Schéma de principe d’une voie verte

Une voie verte en 3 séquences



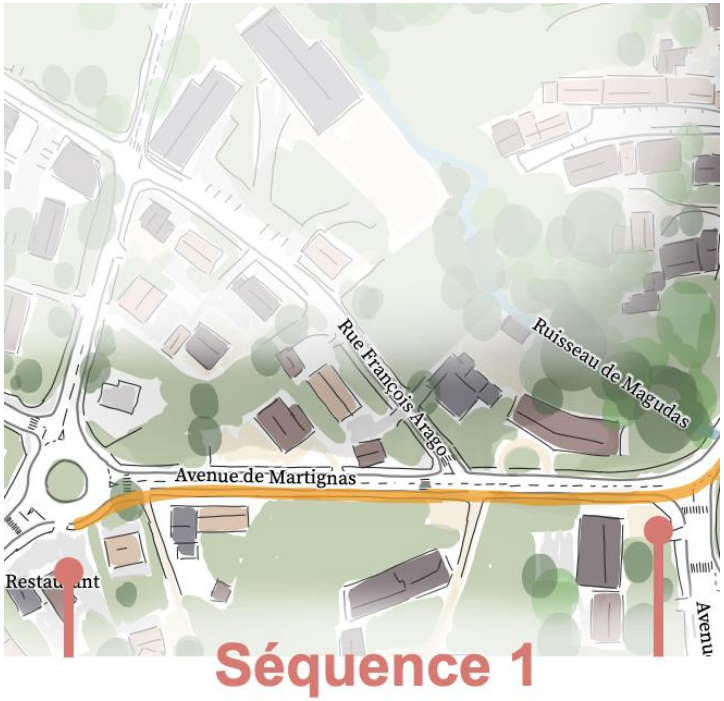
Séquence 1 : de la voie verte existante au Sud au jardin de poche de Magudas





Arrêt de bus non accessible aux PMR

Voie verte envisagée côté Sud en continuité de l'aménagement existant de la chaussée.



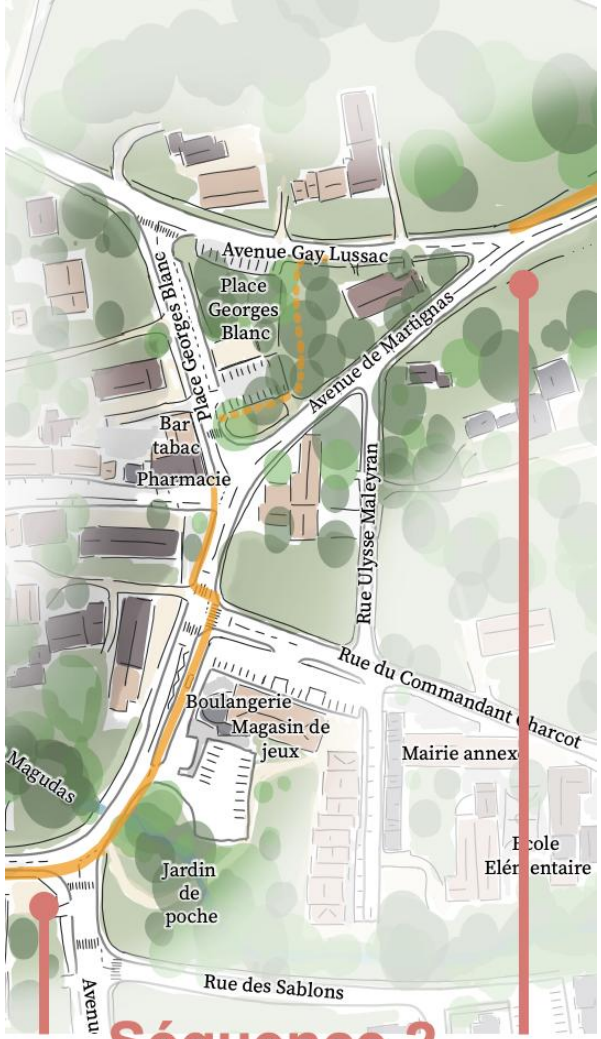
Séquence 2 : du jardin de poche de Magudas à la place Georges Blanc





Pôle de vie du quartier,
avec commerces et équipements publics à proximité

Voie verte envisagée côté Est dans la continuité de la séquence 1, puis côté Ouest pour rejoindre la place Georges Blanc.



Séquence 3 : de la place Georges Blanc au giratoire de l’avenue Gay Lussac



Ambiance plus routière



Absence de trottoir

Voie verte côté Nord pour éviter les impacts écologiques sur les espaces naturels à enjeux situés côté Sud



Une opportunité pour moderniser les réseaux

- Mise aux normes des réseaux d’assainissement (eaux usées et eaux pluviales)
- Enfouissement des lignes électriques et des câbles de télécommunication aériens
- Mise en place de lanternes LED économes en énergie pour l’éclairage.



2

Aménager la place Georges Blanc comme cœur de quartier

Quelle organisation de l'espace pour conforter ce lieu de vie du quartier ?



Imaginer des espaces publics résilients pour l’avenir du quartier



Penser l’espace à hauteur d'enfant… pour le confort de tous



Favoriser la santé et le bien-être des habitants



Développer la végétalisation et s’adapter au changement climatique



Préserver et renforcer les continuités écologiques



Imaginer des espaces vivants et agréables toute l'année



Révéler l'identité collective et la mémoire des lieux

Les acteurs du projet

BORDEAUX MÉTROPOLE

VILLE DE SAINT-MÉDARD EN-JALLES

Prennent les décisions et co-financent le projet.

La Métropole est maître d'ouvrage : elle coordonne le projet jusqu'à sa livraison. Elle est garante du processus de concertation.

AGENCE eker

Organise, anime et restitue la **concertation**.

ERA VILLES ET TERRITOIRES

VERDI

Réalisent les **études** de programmation et de conception.

Les habitants, les commerçants, les associations, les usagers du quartier, les usagers de l'espace public

S'informent et donnent leur avis pour contribuer au projet.

Calendrier prévisionnel

Juin > Déc. 2025

Diagnostic technique, définition des objectifs du projet.

Mi-Oct. > Mi-Nov. 2026

Etude programme par ERA pour proposer des scénarios d'aménagements possibles (grands principes) pour le projet.

Fin 2026

Arbitrage de la ville sur le programme d'aménagement définitif, sur la base des contributions et avis citoyens recueillis

Concertation publique

10 septembre 2026

Ouverture de la concertation réglementaire.

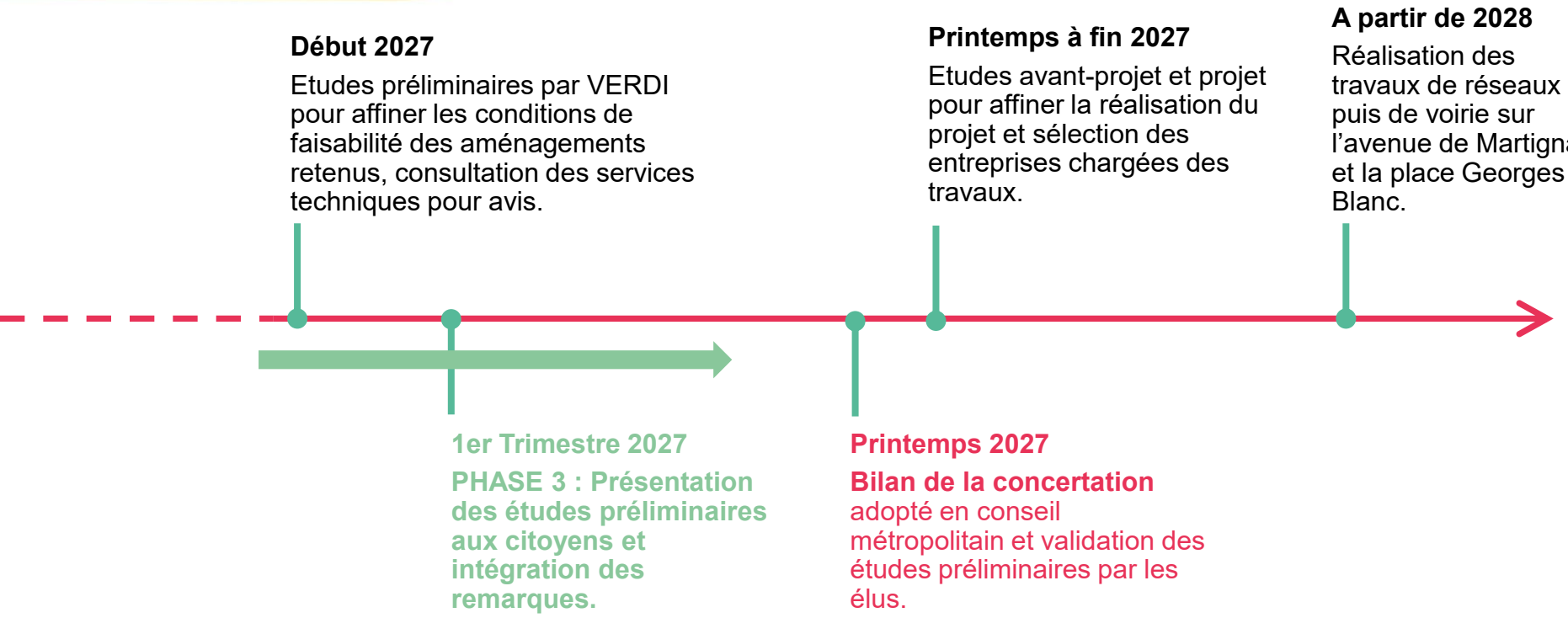
PHASE 1 : Recueil des perceptions, attentes, besoins et priorités des habitants et usagers.

➔ Mi-octobre : bilan intermédiaire de la phase 1 de concertation

Mi-novembre > mi-décembre 2026

PHASE 2 : Echanges sur les scénarios d'aménagement étudiés dans l'objectif d'élaborer un programme final.

Calendrier prévisionnel





La concertation

Pourquoi une concertation ?

Le projet est en cours d'étude.

La concertation vise à apporter aux élus un éclairage complémentaire à celui fourni par les études techniques.

Et ce, avant qu'ils prennent des décisions.

Les objectifs de la concertation

- Informer le public de l'existence du projet, de ses objectifs et invariants
- Donner la possibilité au public d'exprimer un avis et des contributions sur les sujets du débat.

Concertation réglementaire au titre du code de l'urbanisme (L103-2)

Les sujets de la concertation

P. 22-23 du dossier de concertation

Des sujets d'information (invariants du projet)

- La création d'un aménagement cyclable en site propre, de type voie verte, tout au long de l'avenue de Martignas.
- Le côté d'aménagement de la voie verte (au Sud sur la séquence 1, à l'Est puis à l'Ouest sur la séquence 2, au Nord sur la séquence 3).

Des sujets de concertation (marges de manœuvre du projet)

- Le partage de l'espace, la sécurisation et le confort des déplacements piétons et cyclables.
- Les attentes et besoins en termes d'usages et de transformations sur la place Georges Blanc.
- La valorisation de l'histoire du quartier et de la place de l'eau.

PHASE 1 : Comment participer ?

P. 24-25 du dossier de concertation

LORS DES RENCONTRES



Stands sur l'espace public
30 septembre



Balade urbaine
30 septembre
17h



Atelier participatif
8 octobre
18h30

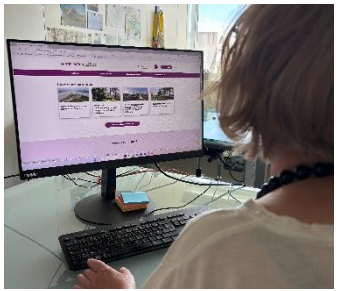
Comment participer ?

PAR ÉCRIT

Registres papier

A la mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole



Registre numérique

participation.bordeaux-metropole.fr

Les grands principes de la concertation



INFORMATION ET TRANSPARENCE

Une information claire et argumentée tout au long de la démarche



EGALITE ET INCLUSION

L'animation favorise l'égalité de traitement et l'inclusion de tous



REPONSE A TOUTES LES QUESTIONS

Toutes les interrogations seront traitées pendant la réunion ou dans le compte-rendu



RESPECT DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION

Les engagements sont pris en compte dans la concertation



ANALYSE EQUITABLE DES CONTRIBUTIONS

Chaque avis est analysé et traité de manière équivalente dans le bilan



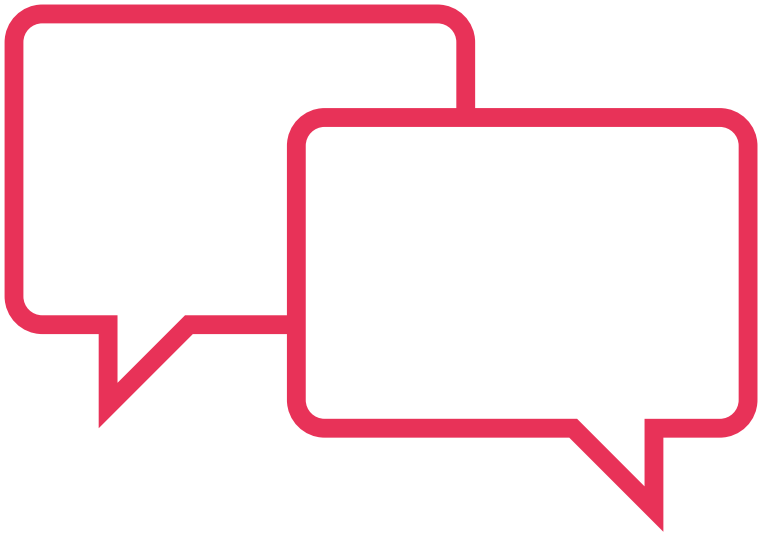
UNE DECISION BASEE SUR LA CONCERTATION

Les élus décideront des suites du projet au regard des enseignements

La concertation a commencé le 10 septembre

Ce que vous avez dit…

Page à construire avec les contributions recueillies en ligne



A vous la parole



Vos premières interrogations et contributions

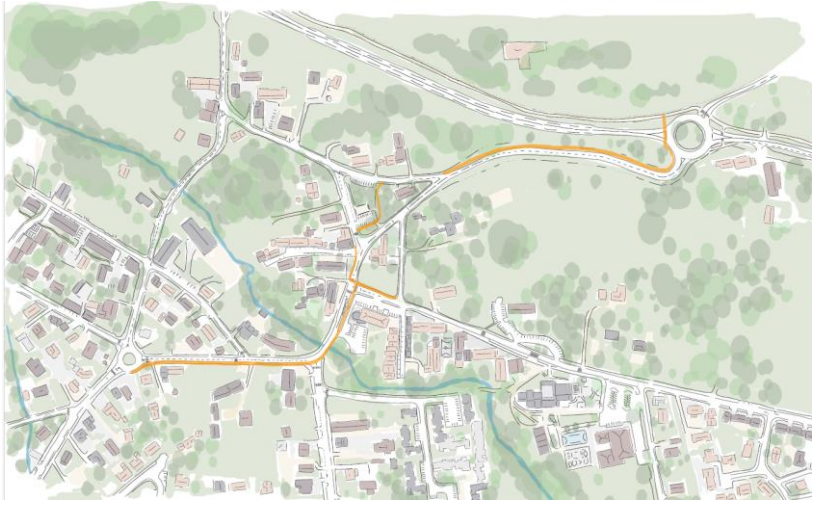
en petits groupes

Echanges en groupes

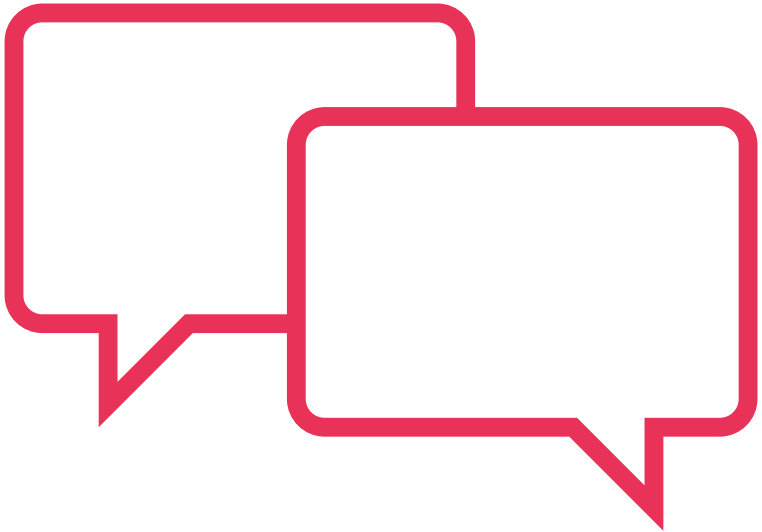
Localisez et expliquez sur les plans et/ou dans le tableau les endroits :

- **Ce qui fonctionne / ce que vous appréciez** : Les endroits où vous vous sentez particulièrement à l'aise, où les déplacements sont facilités, etc.

- **Les points de vigilance / ce que vous aimez moins** : Les endroits où vous constatez un manque de confort, des problématiques de déplacement, etc.



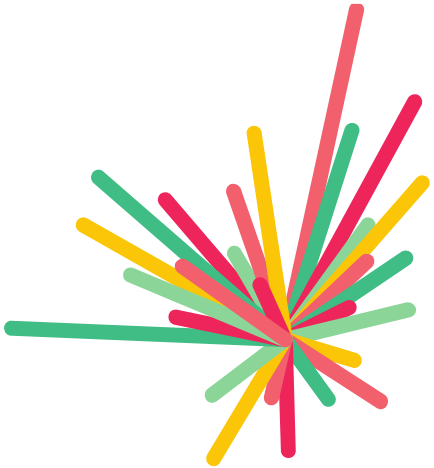




Rapide restitution :
Les points de convergence
et les points de débat

Merci pour votre participation !

PROCHAIN RENDEZ-VOUS
LE 30 SEPTEMBRE



BORDEAUX
MÉTROPOLE

Slides pour échanges en plénière


Avenue Gay Lussac
Avenue de Martignas
Avenue Gay Lussac
Place Georges Blanc
Place Georges Blanc
Avenue de Martignas
Zones humides
Bar tabac
Pharmacie
Rue Ulysse Maleyran
Rue du Commandant Charcot
Boulangerie
Magasin de jeux
Mairie annexe
Ruisseau de Magudas
Rue François Arago
Avenue de Martignas
Jardin de poche
Ecole Elémentaire
Crèche
Restaurant
Rue des Sablons
Avenue Denis Papin
Ecole
Plaine des sports
N
illustration : degré


Avenue de Martignas
Place Georges Blanc
Avenue Gay Lussac
N
illustration : degré